Commune adhérente
Parc naturel régional de Chartreuse

Les clefs de la Tour

Bulletin n°16
Mars 2012

St-Pierre d'Entremont Savoie

Bulletin municipal

le mot du maire

Le vote, un droit, un devoir citoyen parmi d'autres

Dans quelques semaines, se dérouleront les élections présidentielles et législatives. Les élections de nos représentants sont des moments importants de la vie de notre démocratie. Le vote permet au peuple de choisir les personnes qui lui semblent le plus à même de gouverner en son nom et pour lui. Et après ? Le citoyen n'aurait-il d'autre choix que d'observer et attendre les élections suivantes pour éventuellement sanctionner celui qui n'aurait pas tenu ses promesses au profit d'un candidat qui en proposerait de plus séduisantes. Penser que le fonctionnement de la démocratie se limite à cela est très réducteur. Et c'est faire peu de cas de toutes celles et tous ceux qui se sont battus et se battent encore pour obtenir le droit de vote en question. Force est de constater que nous vivons à l'ère de la démocratie contemplative comme l'a décrit Michel Wieviorka , sociologue. Et il est temps d'en sortir.
Ce qui pourrait se réaliser à condition de réunir une double volonté :
- Volonté des politiques de donner une plus large place aux citoyens, des espaces d'expression, d'échanges, de confrontation, via les corps intermédiaires, associations, syndicats, organisations, partis politiques, collectivités locales....
- Volonté des citoyens de sortir de cette sorte de passivité, voire de renoncement et d'acceptation de fait du spectacle politique largement orchestré par des médias dociles.
S'informer, débattre, écouter l'autre, confronter les idées, argumenter, faire preuve d'esprit critique, aller au-delà des croyances, prendre des positions en toute connaissance de cause, c'est un exercice exigeant et qui nécessite un apprentissage dès le plus jeune âge. D'où l'importance de donner à l'éducation une place fondamentale dans la société, partout sur le territoire, en milieu rural comme dans les cités.

Alors, quel que soit votre choix aux prochaines élections, votez et faites voter autour de vous. Quel que soit le résultat, nous devrons tous nous retrousser les manches car tout continue après l'élection : il restera nécessaire de s'impliquer, de participer, de contribuer et de rester vigilant ! Les indispensables mutations justifiées par nos sociétés à bout de souffle, méritent bien cette implication citoyenne.

Brigitte BIENASSIS

Projet ferroviaire LYON - CHAMBERY - TURIN

En ce moment se déroule l'enquête publique concernant le projet LYON CHAMBERY TURIN. Ce projet s'inscrit dans un programme plus vaste à l'échelle européenne, avec comme objectif :
- pour les voyageurs : développer un réseau européen à grande vitesse, réaliser un TGV des Alpes du Nord, faciliter les déplacement quotidiens des rhônalpins
- pour les marchandises : développer le fret ferroviaire pour la traversée des Alpes, mettre en œuvre le report modal de la route vers le rail
- il doit permettre de faire face à la saturation prévisible et déjà réelle à certains endroits, des lignes existantes.
Le débat du conseil municipal n'a pas permis de définir une position unique. Deux points de vue ont persisté après débat. Le Conseil Municipal n'étant pas tenu de prendre une délibération sur ce dossier, il ne nous est pas apparu nécessaire de trancher.
Les uns sont plutôt favorables à ce projet car ils estiment que c'est une opportunité à saisir pour le territoire, un moyen de réduire les flux routiers et de développer le transport collectif, même s'il faut prévoir toutes les précautions afin de préserver les riverains et les milieux naturels.
Les autres y sont tout à fait opposés considérant qu'il s'agit d'une fuite en avant, trop coûteuse, sans volonté d'agir sur les causes de l'augmentation des flux transportés et entourée de trop d'incertitudes (impact des infrastructures, tunnels et hydrogéologie des massifs, ...).

ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

Réforme de l'intercommunalité

La loi de réforme des collectivités territoriales a prévu un certain nombre d'évolutions et d'obligations visant à donner plus de force et de souplesse dans l'organisation des différents niveaux de collectivités : possibilité de regrouper départements et/ou régions, création de métropoles et de pôles métropolitains, création de communes nouvelles, … Certaines mesures font encore largement débat telles que la création de conseillers territoriaux ou la répartition des compétences entre département et région. En matière d'intercommunalité, la réforme a prévu d'encourager, voire de contraindre, la fusion de communautés de communes afin qu'elles atteignent des tailles "significatives". La loi donne des pouvoirs renforcés au Préfet et à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale pour construire ce nouveau paysage intercommunal.

Un territoire choisi plutôt qu'un territoire imposé

Les élus des communautés de communes Chartreuse Guiers (CCCG), des Entremonts en Chartreuse (CCEC) et du Mont Beauvoir (CCMB) ont pris l'initiative de s'orienter vers un territoire choisi plutôt que de se voir contraints à des regroupements obligés avec d'autres intercommunalités. Un regroupement "Cœur de Chartreuse" permettrait de constituer un espace cohérent, de conserver une forte identité Chartreuse et de maintenir une indispensable proximité avec l'ensemble des communes et des habitants du territoire. Il constituerait également un territoire disposant d'atouts diversifiés mêlant agriculture, économie industrielle, artisanat et tourisme. Ce territoire pèserait un poids significatif avec une superficie de 370 km2 et une population de plus de 16.000 habitants.

Le temps de réflexion et de la concertation pour aboutir un projet partagé

Une première rencontre de l'ensemble des élus municipaux a été organisée le 17 juin 2011. Un comité de pilotage, composé de 5 élus de chacune des 3 communautés, a démarré ses travaux en octobre. Quatre commissions viennent d'être constituées : la première traitant des questions d'aménagement de l'espace et de gestion des ressources, la seconde du développement économique et de la création d'activités, la troisième de l'organisation du vivre ensemble et enfin la quatrième des moyens humains, budgétaires et matériels de la future communauté. Des groupes de travail complémentaires seront mis en place. Ils seront ouverts aux forces vives du territoire. Le cap que nous devons nous efforcer de tenir : une communauté de communes "Cœur de Chartreuse" opérationnelle en janvier 2014.

Le projet de Communauté de Communes
"Coeur de Chartreuse"

- **48% de la superficie du Parc**
- **34% de la population du Parc**

Quels impacts pour les usagers ?

L'objectif est de maintenir voire d'améliorer les services rendus à la population. Dans le détail, c'est encore trop tôt pour le décrire. Les élus se sont donnés jusqu'à juin 2012 pour définir les compétences de cette nouvelle communauté de communes. A partir de là, nous y verrons plus clair en matière d'impact réel sur les usagers. Les prochaines réunions des conseils de hameaux en avril seront l'occasion de présenter cette démarche aux habitants et d'engager des premiers échanges sur ce dossier.

LE ZYGOMATIC prend son élan

Pour la 4ème année consécutive, le festival de l'humour "complètement givré" a fait étape à la salle Notre-Dame, tout au long du week-end des 24, 25 et 26 février. Entre un one-man-show, un trio de slam et une journée cinéma, le public n'a eu que l'embarras du choix, avant de se retrouver au préau pour partager ses impressions à chaud. La formule est rodée, même si tout reste perfectible. Et les quinzes aînés invités par la commune n'ont pas boudé leur plaisir. On remet ça l'année prochaine ?

LE PRINTEMPS DES POETES

Aux plumes citoyens ! Le printemps des poètes est revenu et reviendra sous l'impulsion de l'association "Les Concernés" !!! C'est le moment ou jamais de prendre la plume et de s'exprimer, d'écouter de la poésie, de la partager… Pour quoi faire me direz-vous ? Pour rien ! ou pour tout !!!! La poésie n'est pas « financiarisable « , elle n'est pas côtée à la bourse, elle n'intervient pas dans l'élection présidentielle, elle n'est pas à la mode, elle n'est pas « people »… bref la poésie ne présente aucun des éléments qui pourraient la rendre digne d'intérêt ! et pourtant les mots quand ils dégagent une sorte de musique intérieure, peuvent libérer, guérir, mettre en joie, mettre en lien ; les mots ont un pouvoir extraordinaire, ils nous emmènent, nous transportent, nous rêvent ; ils peuvent nous faire toucher l'invisible, l'indicible, l'infini… L'écrire l'écouter la lire tout est bon ! La poésie nous sauve de la vulgarité, de la vénalité et par la même du désespoir.

LES PROJETS

Construction du groupe scolaire

Le gros oeuvre est terminé : murs banchés, cage d'ascenseur, grande dalle. La structure "bois" du rez de chaussée, les solives, planchers, tout est en place. Les différents volumes apparaissent clairement : cuisine, cantine, salle de motricité (dojo), classes de la maternelle, salle de repos des petits, hall principal d'entrée. Dans les conditions actuelles les travaux vont se poursuivre dans le respect du calendrier et d'ici un mois tous les artisans vont se retrouver sur le chantier : menuisiers, électriciens, plombiers, plaquistes ... et les élèves poursuivront leurs visites, bien sécurisées et accompagnées. Le 2 mars s'est tenue une réunion de travail commune à tous les futurs utilisateurs du groupe scolaire afin de déterminer ensemble les "ambiances" de chaque espace, la qualité et quantité des matériels pédagogiques, des tables, chaises et bureaux, des appareils de cuisine, ménagers et d'entretien.

Montage de la charpente

La Maison Hermesende, un lieu dédié au monde associatif

Tout le monde connaît les locaux un brin vétustes qui hébergent les activités de loisir des Entremonts depuis la fermeture de l'école Notre-Dame en 1997. Et bien, c'est à une véritable cure de jouvence qu'ils vont être soumis dès la rentrée de septembre, grâce au lancement d'une vaste opération de mise aux normes de sécurité, mais aussi de confort. Celle-ci consistera tout d'abord en une reprise complète de l'installation électrique, accompagnée de la pose d'alarmes-incendie, de détecteurs de fumée et d'éclairages de sécurité, ainsi que le remplacement des cloisons en bois par des matériaux coupe-feu. Ce vaste chantier d'un montant de plus de 130 k€ HT devrait également conduire au changement de la totalité des huisseries et à la pose d'un régulateur thermique, afin de solutionner définitivement les problèmes récurrents de chauffage que connaît ce bâtiment. Enfin, un important lot peinture permettra de redonner un coup de neuf à l'ensemble des salles, ainsi qu'à la façade. Cette opération est financée par le Conseil Général sur 2012 et 2013. Fin des travaux prévue courant 2013.

Maison Hermesende

Inauguration de la station essence le 18 février

Bienvenue à la Station-service des Entremonts !

Avec quelques semaines de retard sur le planning prévisionnel, les Entremonts en Chartreuse se sont dotés d'une station-service flambant neuve et entièrement automatisée. Ouverte 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, cet équipement s'apparente à un véritable service public, dans la mesure où il est géré directement par la communauté de communes, cas encore rarissime dans notre pays. Après la sauvegarde de notre bureau de poste et à l'heure où les services publics traditionnels sont systématiquement remis en cause par la dérive libérale de la société, c'est un beau pied de nez à l'histoire, prouvant une fois de plus que le monde rural peut servir de laboratoire d'expériences et de lieu où s'organise toutes les résistances.

LA MAISON DU PARC est la bienvenue chez nous !

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse cherche un site pour construire son siège. St Pierre d'Entremont Isère et Savoie se sont portés candidates car l'accueillir. Et nous y voyons de nombreux intérêts partagés :

- pour le Parc : au cœur de la Chartreuse, montagne au développement harmonieux, territoire des Entremonts à l'image du Parc, à la frontière des 2 départements...
- pour les communes et les habitants : attractivité et vivacité du territoire, activités locales, retombées économiques, proximité des salariés du Parc, espace d'exposition, documentation ...

Les habitants ont été sollicités pour donner leur avis sur cette candidature et l'expliciter.

De nombreuses personnes ont participé. Un compte rendu des réponses a été effectué par les Maires lors de la cérémonie des voeux le 14 janvier 2012. Plus de 95% des réponses sont favorables au projet. Les habitants ont apporté de nombreux arguments que les élus reprendront pour défendre cette candidature auprès du Comité Syndical du Parc. Quatre candidats sont en lisse : St Pierre de Chartreuse, St Laurent du pont, Les Echelles et les deux St Pierre d'Entremont (co-candidature). Le choix du site devrait se faire courant 2012. Que le meilleur gagne !

Le bâtiment "**La Chartreuse**" pourrait accueillir la Maison du Parc

Citoyenneté et environnement

La Commune adhère à l'Association des collectivités sans OGM

Comme nous, 3600 communes ont déjà délibéré ou pris des arrêtés d'interdiction des cultures OGM sur leur territoire. Adhérer à cette association en est la suite logique. Il devient nécessaire de s'organiser pour s'opposer efficacement au développement des OGM. Cette association a pour objectif d'apporter à ses membres une assistance, faciliter leurs initiatives en vue de défendre et promouvoir l'agriculture de qualité, les informer sur les OGM, organiser des campagnes d'information et de sensibilisation à la défense d'une agriculture de qualité et d'alimentation de qualité sans OGM, coordonner des actions et opposer tous moyens légaux aux essais et aux cultures OGM non effectués en milieu confiné. Même s'il n'y a pas de culture végétale sur notre commune, faire partie du mouvement anti-OGM est une question de responsabilité vis à vis de notre génération et des générations futures.

UN JARDIN COLLECTIF pour partager les "cultures"

Avec l'association Les Concernés, Adrien, Bertrand, Dominique et les autres s'y lancent. Un jardin collectif, Quèsaco ? Ce n'est pas un jardin ouvrier, les jardiniers y cultivent ensemble un bout de terrain dans l'objectif de partager et centraliser les connaissances, et savoir-faire en matière de plantes (légumes, fruits, plantes aromatiques, plante médicinales..), favoriser d'autres modes de consommation, manger des fruits et légumes de qualité, subvenir dans une certaine mesure à nos besoins alimentaires tout au long de l'année, préparer ensemble des conserves, se retrouver pour préparer et partager des repas issus de nos récoltes, ouvrir nos jardins au public, pour partager et faire découvrir notre passion et bien plus encore...
L'idée est d'avoir un grand jardin, dans lequel jardinières et jardiniers ou non peuvent se retrouver pour cultiver ensemble. Chacun peut contribuer à sa manière en prenant un ou plusieurs légumes en charge, partageant les tâches, apportant son matériel ...

La commune a été séduite par cette initiative sociale et sociétale. Elle a proposé de mettre à disposition de l'association, un terrain situé à côté de l'ancienne école des Bandet. Une belle surface très bien exposée !
Si ce projet vous intéresse contactez Adrien au 06 98 01 92 65

ELECTIONS

Présidentielles

Campagne électorale officielle du Lundi 9 au vendredi 20 avril
1er tour le dimanche 22 avril - 2ème tour le dimanche 6 mai

Législatives

1er tour le dimanche 10 juin - 2ème tour le dimanche 17 juin

Vote par procuration

Si vous savez que vous serez absent le jour du vote, donnez d'ores et déjà procuration à la personne de votre choix inscrite sur la même liste électorale que vous (chaque électeur ne peut recevoir qu'une seule procuration) : se rendre à la gendarmerie de votre lieu de résidence ou de travail (toutes les informations sur le site internet de la commune).

Bureaux de vote

Si vous souhaitez participer aux bureaux, merci de contacter la mairie et signaler vos disponibilités (dates et créneaux horaires).

ETAT CIVIL

Sylvia ANDRE est décédée le 4 janvier 2012
Gérard MEUNIER est décédé le 6 mars 2012
Michel LOUBRIEUX décès constaté le 10 février 2012
Aimé GRATTIER est décédé le 23 juin 2011 (information omise par erreur dans le bulletin de juin. Avec toutes nos excuses)

Agenda

CONSEIL MUNICIPAL - 27 mars, 24 avril, 29 mai, 19 juin à 20h30
CONFERENCE sur la RESSOURCE en EAU en MONTAGNE : vendredi 1er juin à 20h30, Salle Notre Dame

CONSEILS de HAMEAUX : 14h30
- 14 avril : La Fracette - Les Claret
- 21 avril : St Même - Les Bandet
- 28 avril : le Bourg et lotissements

Horaires de la Mairie : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - **Accueil téléphonique** du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - **Permanence du maire** le samedi de 9h à 11h
Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62
Web : http://www.saintpierredentremont.org - **courriel** : contact@saintpierredentremont.org